

# LE 18<sup>e</sup> DU MOIS

MENSUEL  
D'INFORMATIONS  
LOCALES  
N° 10 - SEPTEMBRE 1995  
12 FRANCS  
7 rue du Ruisseau, 75018 Paris.  
Tél : 42 23 34 02

ISSN 1259-9034

## Zones d'ombre autour de l'imam assassiné de la rue Myrha

Page 3



Patrick Prier

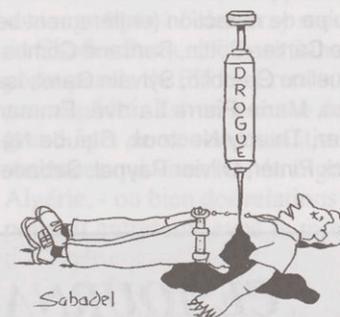
Le relogement après l'incendie rue Poulet Page 6

ZAC Pajol :  
l'association  
La Chapelle  
n'est pas  
contente

Page 4

Rue du Poteau :  
une des  
«rues typiques»  
de Paris

Page 13



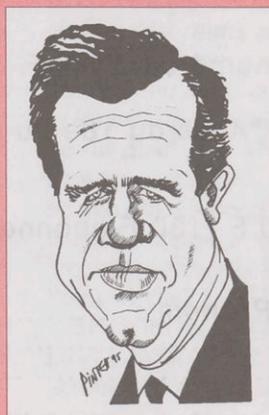
Drogue :  
le long combat  
d'une mère

Page 11

Rentrée  
scolaire :  
pour un «plan  
d'urgence»

Page 5

## Dossier : A la mairie du 18e



Daniel,  
Roger,  
Jean-Lou  
et les  
autres

Pages 7 à 10

### Les écrivains et le 18e

En vous exprimant tous mes encouragements pour la poursuite de votre journal, permettez-moi de vous faire part de quelques remarques concernant votre intéressant dossier paru dans le n° 7 sur les écrivains du 18e.

D'une part, dans *L'Assommoir* ce n'est pas Lantier, son amant, mais Coupeau, son mari, l'ouvrier zingueur qui entraîne Gervaise dans l'éthylisme.

D'autre part, le génial Céline, qui vécut rue Girardon, a écrit des pages inoubliables sur le quartier, et mérite plus qu'une phrase. Jules Romains aussi.

Robert Pialot

Parmi les écrivains évoquant le monde interlope de Pigalle au début du siècle, vous auriez pu citer Jean Genet. Son roman *Notre-Dame des Fleurs* raconte l'existence du travesti Divine et de ses amants - macs, gigolos, voleurs, trafiquants de cocaïne, musiciens de bar...

Benoît Hélie

Nous ne pouvons pas, en un seul numéro, évoquer tous les écrivains qui ont habité le 18e ou ont écrit sur lui. Comme nous l'avons écrit, nous y reviendrons.

### Parler du FN ?

Je n'ai aucune sympathie, vraiment aucune, pour M. de Bli-gnières et ses amis, mais laissez-moi vous dire que votre attitude consistant, dans votre n° 8, à ne pas donner la parole aux candidats du Front national, est absurde et contraire à la démocratie. Pour mieux combattre, il faut être informé. Ecouter ou lire n'est pas adhérer. Ma réaction serait la même quel que soit le candidat en cause.

Quant à l'indépendance de votre journal... Les opinions qui y sont développées, sympathiques par ailleurs, ne reflètent pas une stricte indépendance d'esprit - ce qui est d'ailleurs impossible en matière de journalisme.

J.-P. Chayriguès de Olmetta

Indépendance ne signifie pas forcément neutralité. Notre journal est indépendant de toute organisation politique, syndicale, religieuse, il ne reçoit de consignes de personne, ses positions ne sont déterminées qu'au sein de son comité de rédaction, où coexistent des opinions et sensibilités diverses. Mais nous ne nous interdisons pas de prendre position à l'occasion sur tel ou tel aspect de la vie de la société - en évitant de le faire à partir de partis-pris.

## Complétez votre collection du 18e du mois

Si vous n'êtes pas lecteur du *18e du mois* depuis le début, ou si des numéros vous manquent, vous pouvez compléter votre collection. Nous vous proposons de vous envoyer les numéros 1 à 8 au prix de 6 F chacun, port compris.

Ecrivez-nous en indiquant quel(s) numéro(s) vous désirez, et en joignant le paiement par chèque (à l'ordre des *Amis du 18e du mois*) ou en timbres-poste.

### Rappel des principaux articles de chaque numéro :

● N° 1 (novembre 94) : Le plan de protection du site de Montmartre. Contestation à la cité Charles Hermitte. Les quartiers du 18e. Le chômage dans le 18e. Le camion de Médecins du Monde à Château Rouge. Mon 18e, par Pierre Etaix. Sports : l'association Championnet. Histoire: «Et Haussmann créa le 18e». Aristide Bruant.

● N° 2 (décembre 94) : Dossier : les écoles dans le 18e. Le projet de ZAC Pajol. Montmartre : la peur du béton. Mon 18e, par Me Henri Leclerc. Cinéma : le Studio 28. Histoire : les carrières.

● N° 3 (janvier 95) : Dossier : le cinéma et le 18e. Moskova : on démolit. La Chapelle face au trafic de drogue. Mon 18e, par Didier Tronchet, auteur de BD. Histoire : jours guerriers à Clichy (1814). Une balade au cimetière Montmartre. Les tambours des Poulbots.

● N° 4 (février 95) : Dossier : les religions dans le 18e. La grève des postiers. Un interprète à la poste.

Une réhabilitation pas comme les autres rue Léon. Les parents d'élèves à l'offensive. Le centre de PMI de la rue Philippe de Girard. Mon 18e, par le comédien Roland Lesaffre. Le Musée Dali. Histoire : Coups de feu au métro Barbès (1941).

● N° 5 (mars 95) : Trois dossiers d'urbanisme : ZAC Pajol, Montmartre, Château Rouge. Une association pour l'emploi. Mon 18e, par Stéphane Grappelli.

● N° 6 (avril 95) : Conseil de Paris, conseil d'arrondissement, comment s'y retrouver. Tableau noir pour les écoles primaires. Métro Barbès : six ans de travaux. Il y a deux ans, la mort de Makomé. L'orfèvre Goudji. Histoire : Jo Attia et le milieu de Pigalle (1). La ludothèque de la rue de Torcy. Le théâtre Montmartre-Galabru. La plus belle collection de cartes postales sur le 18e.

● N° 7 (mai 95) : Dossier : le 18e et les écrivains. Résultats et analyse du 1er tour des présidentielles dans le 18e. Montmartre : rapport de l'enquête d'utilité publique. La petite ceinture. Jo Attia (suite). L'école de jazz de la rue Doudeauville.

● N° 8 (juin 95) : Municipales : sept questions aux candidats. Présidentielles : résultats du 2e tour bureau par bureau. Des fêtes de quartier. Commerces étrangers à Château-Rouge. La tension monte à la clinique Ordener. Les footballeurs de l'Olympique Montmartre.

**Le 18e du mois est édité par l'Association des Amis du 18e du mois, 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris, tél. 42.23.34.02.**

L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Bernard Boudet, Noël Bouttier, Claire Cartier-Cottin, Bertrand Combaldieu, Hélène Couteaux, François Florès, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Isabelle Goux, B. Jamil, Chantal Juan, Fred Kalfon, Marie-Pierre Larrivé, Emmanuel Lemieux, Christelle Le Miller, Noël Monier, Thierry Nectoux, Claude Nègre, Jean-Claude Noyé, Erwan Perron, Patrick Pinter, Olivier Raynal, Sabadel, Jean-Yves Sparfel, Françoise Touttain.

## CE JOURNAL NE PEUT VIVRE QUE GRACE À SES LECTEURS. POUR QUE LE 18e DU MOIS CONTINUE, SOUTENEZ-NOUS

- Je m'abonne au 18e du mois : un an (onze numéros), 130 F.
- Je m'abonne et j'adhère à l'association des "Amis du 18e du mois" : 230 F (130 F abonnement + 100 F cotisation).
- Je souscris un abonnement de soutien : 500 F (130 F abonnement + 370 F cotisation de soutien). (cochez la formule que vous avez choisie)

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Découpez ou recopiez et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", à l'adresse : Le 18e du mois, 7, rue du Ruisseau, 75018 Paris.

# 18<sup>e</sup> INFOS

## Zones d'ombre autour de l'assassinat de l'imam de la rue Myrha

Le 11 juillet, deux hommes ont abattu l'imam Sahraoui, au cœur de la Goutte d'Or. Les meurtriers sont en fuite. Comment cet homme influent et mystérieux était-il perçu dans le quartier ? Et quel est l'avenir de la petite mosquée de la rue Myrha, considérée comme une des bases de l'islamisme radical en France ?

Ainsi donc, la vie d'Abdelbaki Sahraoui, 85 ans, s'est achevée une fin d'après-midi à la Goutte d'Or. Le 11 juillet, peu après 18 h 30, deux hommes qui, selon les témoins, parlaient avec l'accent algérien, ont pénétré à la fin de la prière dans la petite mosquée du 28 de la rue Myrha, ont approché l'imam avant de lui loger un coup de fusil en pleine tête. Dans leur fuite, ils ont abattu sur le trottoir un fidèle qui cherchait à les neutraliser, un jeune maître auxiliaire de banlieue. Ils ont dévalé ensuite la rue Myrha ; rue de Laghouat ils ont dérobé une voiture, qui a été retrouvée rue du Nord, toujours dans le 18<sup>e</sup>. Depuis, plus rien.

Dans le quartier, c'est l'émotion, l'agitation. En ce début de soirée, les rues regorgent de monde. Tous les commerces sont encore ouverts. «*J'ai cru que c'étaient des pétards du 14 juillet*», raconte la boulangère. Sur le trottoir, cernés par des dizaines de micros et caméras, les gens parlent. Des femmes pleurent. Beaucoup n'en reviennent pas qu'un acte pareil se soit produit devant leur porte. Avec une naïveté réelle ou feinte, certains s'étonnent qu'un



La rue Myrha bouclée par la police juste après l'attentat le 11 juillet. (L'entrée de la mosquée se trouve à gauche de la photo, là où stationne un petit groupe d'hommes.)

"vieux sage" aussi tranquille, qui allait lui-même acheter son journal un peu plus haut dans la rue Myrha, ait été abattu comme un truand. En oubliant, tout de même, que l'imam était un personnage de tout premier plan du FIS algérien.

Après sa mort en effet, beaucoup de questions restent sans réponse sur ses quatre dernières années passées en France, sans même entrer dans le détail de son itinéraire politique : responsable syndicaliste (FO) en Algérie à l'époque de la colonisation, indépendantiste proche du FLN pendant la guerre d'Algérie, puis rompant avec ce parti, ayant connu la prison avec Ali Belhadj, il fait partie de la vingtaine de personnalités qui ont créé le FIS (Front Islamique du Salut). Exil en France en 1991.

Il s'installe à la Goutte d'Or et il prêche dans la mosquée de la rue Myrha. Beaucoup affirment que ses prêches étaient enflammés, prônant un pouvoir islamique radical, et que des tracts très violents, approuvant la guerre civile menée par les groupes armés islamistes en Algérie, circulaient à l'intérieur de la mosquée. D'un autre côté, il était très sévère avec toutes les "dérives" de l'islamisme : «*Au lieu de faire du trafic, pourquoi ne vendez-vous pas à Paris des fleurs, comme les Pakistanais ?*», s'était-il exclamé dans un prêche resté célèbre en direction des trabendistes (trafiquants) de Barbès, qui souvent alimentent avec le produit de leur contrebande les caisses de la mouvance islamiste.

### La mosquée reste fermée

Lorsque pendant l'été 1994 des militants islamistes, ou supposés tels, sont regroupés à Folembry sur ordre de Charles Pasqua, l'imam Sahraoui, porte-parole du FIS en France, n'est pas inquiet. Est-ce à cause de son grand âge, de sa condamnation des violences qui visent les étrangers en Algérie, - ou bien des relations qu'il pouvait entretenir avec le ministre de l'Intérieur ?

Un mois et demi après l'assassinat, la petite mosquée de la rue Myrha reste fermée. Très discrète lorsqu'elle était en activité (aucune inscription au-dessus de l'entrée ne permettait de savoir qu'il s'agissait d'une mosquée), maintenant que le rideau de fer reste baissé rien ne la distingue plus des boutiques voisines. Ouvrira-t-elle ses portes ? Les responsables de l'association qui gère ce lieu de culte ne donnent aucune indication, se contentant de rappeler qu'il existe d'autres mosquées à Paris (il y en a une rue Polonceau) et qu'en tout état de cause rien n'interdit aux croyants de prier chez eux.

Noël Bouttier

### Qui a ordonné le meurtre ?

Les versions sur les commanditaires du meurtre sont très différentes. Si la police a immédiatement pointé le doigt vers le Groupement islamique armé (GIA) - thèse étayée par les menaces reçues par l'imam et par la mise en garde très directe formulée par un communiqué du GIA à son rencontre -, les proches de l'imam laissent entendre que la Sécurité militaire algérienne a une responsabilité dans ce meurtre.

«*Des musulmans croyants n'abattent pas un autre musulman dans une mosquée*», affirme Mohamed Gérard Roussel, Français converti à l'Islam. Membre du conseil de gestion de la mosquée, il se trouvait au second étage de celle-ci lorsqu'ont retenti les coups de feu. Selon *Le Parisien* du 18 août (information repri-

se ensuite par les autres journaux), «*les enquêteurs savent désormais avec une quasi-certitude que les hommes qui sont passés à l'action à la station Saint-Michel sont aussi ceux qui avaient auparavant abattu le cheikh Sahraoui*». Les policiers ont en effet retrouvé sur place, rue Myrha, un sac de voyage appartenant aux meurtriers, contenant notamment une bombe aérosol. Celle-ci aurait été achetée, selon ce qu'a établi l'enquête, avec du matériel qui aurait pu servir à confectionner la bombe qui a explosé à la station Saint-Michel.

Selon les mêmes sources, un commando du GIA ou proche du GIA pourrait être responsable de cette double action meurtrière, ainsi que de l'attentat de l'Etoile.

# ZAC Pajol : l'avis des habitants n'est pas pris en compte

## Les riverains de la rue d'Orchampt saisissent la justice

L'Association des riverains de la rue d'Orchampt (ADOR) a chargé son avocat, Me Jacques-Dubois, de saisir le tribunal administratif, en vue de faire annuler la délibération du Conseil de Paris du 22 mai 1995 approuvant la modification du plan d'occupation des sols (POS) pour le secteur de Montmartre.

Cette modification du POS est ce que la municipalité de Paris a appelé le «plan de sauvegarde du site de Montmartre». Elle étend à un périmètre délimité par les rues Caulaincourt, Custine, Clignancourt et les boulevards, la protection qui autrefois ne concernait que la quinzaine d'hectares du «vieux village». Toutefois, le Conseil de Paris a refusé que cette protection aille jusqu'à remettre en cause certains permis de construire déjà accordés ou envisagés, et contestés par les habitants. C'est le cas principalement dans la rue d'Orchampt et à l'angle des rues Lepic et Joseph de Maistre.

L'action engagée par les habitants de la rue d'Orchampt se fonde notamment sur la fragilité des terrains en cet endroit, situés sur d'anciennes carrières dans une zone réputée à risques, et qui devrait donc, estiment-ils, bénéficier d'une protection renforcée.

## L'urbaniste du «Vieux Montmartre» est mort

Claude Charpentier, architecte et urbaniste, repose depuis le 18 août dans le cimetière Saint-Vincent. Mort à l'âge de 86 ans, il était célèbre entre autres pour son plan d'aménagement du Vieux Montmartre qui, en 1956, permit de redonner à la Butte son aspect de village. Ce fut la première étape dans la protection de ce site historique et touristique. (Elle ne concernait à l'époque qu'une quinzaine d'hectares : le «plan de sauvegarde» qui vient d'être mis en place à l'élargie à 84 hectares.)

Claude Charpentier était un précurseur dans la sauvegarde des centres historiques de villes. Il a également oeuvré pour le classement du quartier Saint-Séverin à Paris, et est intervenu à Lyon, à Senlis, à Compiègne, etc...

Le "commissaire enquêteur" qui avait été chargé de l'enquête publique sur le projet de ZAC (zone d'aménagement concerté) dans le quartier de la Chapelle, entre les rues Pajol et Riquet, a remis un rapport qui conclut en faveur du projet, sans tenir compte des remarques des habitants. Ceux-ci avaient pourtant été nombreux à exprimer leurs avis. L'association La Chapelle, la plus importante du quartier, a décidé de passer à l'offensive.

C'est le projet de ZAC Pajol présenté par la Mairie de Paris en 1994 qui avait suscité la création de l'association La Chapelle. Celle-ci se bat contre une vision morcelée du quartier proposée par ce projet : 620 logements nouveaux entraînant un afflux de population supplémentaire dans un quartier où les équipements publics sont déjà notablement insuffisants, 5000 mètres carrés de commerces qui déséquilibreraient le réseau commercial existant...

Dès le début l'association s'inscrit dans une démarche de concertation ; elle veut un projet pour le quartier et pas un "produit fini" qu'une vision technocratique aurait concocté.

A la suite d'une réunion de consultation des habitants organisée par la mairie du 18e en juin 1994, une avancée timide des services municipaux encourageait la démarche de l'association : 12 classes dans l'école de la ZAC au lieu de 10 prévues initialement, un peu plus d'espaces verts...

Les procédures légales suivent leur cours et, de mi-janvier à fin février 95, le "commissaire enquêteur", M. Dalbin, recueille à la mairie les avis du quartier. (Voir *Le 18e du mois* n° 5, mars 95.) L'association se met au travail, s'emploie à informer les habitants, elle organise une exposition, des rencontres-débats. Elle remet à M. Dalbin une analyse de l'étude d'impact du projet, analyse dont le sérieux a été reconnu. Elle multiplie ses demandes de rencontre auprès des élus, des services de l'Hôtel de Ville, envoie une lettre à Jacques Chirac, maire de Paris - lettre demeurée sans réponse. Il semble que la stratégie municipale soit, à ce moment-là, de temporiser et d'éviter les vagues avant les élections.

Le jour de l'assemblée générale de l'association, le 24 mai 95, arrive une lettre de M. Cabana, adjoint au maire de Paris chargé de l'urbanisme : "La Ville de Paris souhaite poursuivre le dialogue amorcé afin d'analyser de manière approfondie les pré-occupations que vous avez exprimées, de compléter l'information

réci-proque des différents intervenants et de rechercher des réponses adéquates."

Les réactions sont mitigées et l'ouverture jugée bien vague.

C'est dans un courrier de Roger Chinaud, encore maire du 18e, que l'association apprend que le commissaire enquêteur a produit son rapport. Celui-ci «conclut positivement son enquête sur l'opération d'aménagement de la ZAC Pajol, ce dont je me réjouis».

Ce rapport ne tient pas compte des observations et analyses de l'association La Chapelle. Après réflexion et débats, celle-ci décide de passer à l'offensive : la ZAC, ce sera non !

Une pétition circule depuis juin. Dès le samedi de son lancement, elle réunit déjà 500 signatures. Chaque week-end, on peut voir des membres de l'association, avec tables et tréteaux, au marché à l'heure des courses. Beaucoup d'habitants encore découvrent le problème. Il y a affluence ; entre les poireaux qui dépassent du cabas et le pain sous le bras, les discussions vont bon train.

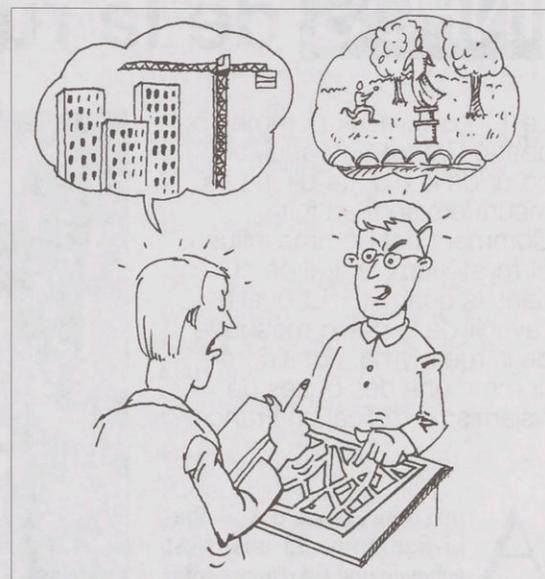
## Les raisons de la colère

Les raisons d'opposition à la ZAC ne manquent pas, devant le parachutage d'un projet niant le manque d'équipements collectifs dans le quartier, le manque d'écoles - d'autant que déjà 184 logements nouveaux sont en voie d'achèvement rue Cugnot et vont augmenter la densité de population.

Pourquoi pas des arbres ? Il y en a si peu dans le quartier ! Pourquoi pas une maison de quartier ? Il n'y en a pas, les jeunes se réunissent dans la rue et les propositions d'activités restent dans le placard à rêver.

Il est vrai que 15000 m<sup>2</sup> de terrain constructible en plein Paris, c'est tentant.

M. Chinaud affirme que la SNCF, propriétaire du terrain, n'accepte de laisser la Ville y construire que pour un programme de logements. Ça reste à vérifier... rien n'indique que la



Dessin de F. Duriez

municipalité a sérieusement cherché à discuter avec la SNCF : ce projet de ZAC tel qu'il est rentre trop bien dans les plans concoctés secrètement par l'Atelier d'urbanisme de Paris.

## Plans secrets sur la rue Riquet

Car en y regardant de plus près, il apparaît que l'opération Pajol obéit à une stratégie de grande envergure dont la transparence n'est pas claire. Il faut, pour la comprendre, y ajouter la volonté des technocrates de la Ville d'élargir la rue Riquet (projet imbécile, auquel les habitants sont unanimement opposés, car cette rue commerçante est essentielle à la vie de quartier ; en faire une sorte d'«axe rouge» la tuerait), la destruction de l'impasse Dupuy, et les visées au delà des voies ferrées jusque sur le 19e : tout un redécoupage qui nie l'histoire d'un quartier.

L'ancien maire du 18e, Roger Chinaud, et le nouveau, Daniel Vaillant, se rencontrent sur un point : ils sont contre l'élargissement de la rue Riquet. Les appartements que les technocrates de la Ville ont commencé à "préempter" rue Riquet en vue de les démolir plus tard, devraient être rendus à leur fonction de logement : Chinaud et Vaillant sont d'accord là-dessus.

Mais sur la ZAC Pajol, ils sont en désaccord : Daniel Vaillant a confirmé son opposition à la ZAC, lors d'un entretien avec l'association La Chapelle. Néanmoins le pouvoir de décision appartient à l'Hôtel de Ville. C'est pourquoi l'association attend un signe du nouveau maire de Paris, Jean Tibéri, suite à la lettre qu'elle lui a adressée cet été.

**Claire Cartier-Cottin et Chantal Juan**

# Rentrée : pour un "plan d'urgence" pour les écoles du 18e

La rentrée sera difficile, la situation des écoles du 18e est dramatique. Il faut parer au plus pressé. Un plan d'urgence a été mis en place par la nouvelle municipalité. Rencontre avec Isabelle Mayer, adjoint au maire du 18e, chargée des écoles.

« **C**lasses surchargées, locaux vétustes ou insuffisants, enfants de maternelle sur listes d'attente... la situation des écoles du 18e est dramatique et la rentrée scolaire s'annonce difficile. Cela aurait pu être évité si l'on avait écouté parents, enseignants, directeurs d'écoles, organisations syndicales qui depuis des années ont tiré la sonnette d'alarme. Mais nous voici maintenant obligés de gérer cette situation difficile et d'assurer dans l'urgence. »

Isabelle Mayer, nouvelle adjointe au maire du 18e chargée des écoles, sait de quoi elle parle. Elle est institutrice et fait partie des "collectifs parents-enseignants" créés depuis deux ans à la Chapelle, à la Goutte d'Or et dans le quartier Abbesses-St Pierre.

Elle déclare : « Nous allons tenter d'assurer la meilleure rentrée possible, sachant cependant que, faute de place, des centaines d'enfants de 3 ans risquent de ne pas être accueillis en maternelle. Sans compter ceux de 2 ans... » Les 2 ans, combien sont-ils à être scolarisés dans le 18e, dans des quartiers sensibles où cela peut être si important pour leur avenir ? Réponse simple : "Zéro."

Sans moyens nouveaux - le maire et le conseil du 18e ne sont pas habilités à créer des lignes budgétaires nouvelles, cela relève de l'Hôtel de Ville -, la nouvelle équipe va devoir parer au plus pressé, mais déjà une chose est sûre : « Tous les enfants du 18e seront inscrits, quelle que soit la situation de leurs parents, c'est un engagement absolu pris par Daniel Vaillant. »

## Six forums de quartiers à l'automne

Et pour l'avenir ? « Nous revendiquons un plan d'urgence. Nous allons le réclamer haut et fort aux autorités responsables. Il sera défini à partir de l'état des lieux et des besoins. Nous allons tout mettre à plat et recevoir tous les partenaires pour en discuter ensemble. Il est prévu d'organiser à l'automne six



Noël Monner

forums de quartier (Montmartre, Goutte d'Or, Grandes Carrières nord et sud, Clignancourt, Chapelle) ouverts aux associations et à toute la population, et bien évidemment, l'école sera au centre des débats. »

Ce plan d'urgence est donc encore en gestation mais déjà Isabelle Mayer lance des pistes prioritaires : « Il nous faut obtenir au plus vite des terrains pour des constructions en dur avec comme objectifs premiers cinq écoles nouvelles (une maternelle et une élémentaire à la Chapelle, la même chose à la Goutte

Ces bâtiments préfabriqués, 10 rue de Torcy, vont accueillir à la rentrée une partie des élèves en surnombre du quartier de la Chapelle. Faute d'avoir prévu à temps la construction de locaux scolaires en dur, la municipalité sortante du 18e (dirigée par Roger Chinaud) avait dû recourir à cette solution provisoire. Pendant un temps, elle avait envisagé d'installer ces préfabriqués à la place du terrain de sports de la rue Tchaïkowsky, mais devant les protestations des adolescents (et des parents), elle a finalement trouvé cet emplacement.

d'Or, et une école élémentaire aux Abbesses), et un nouveau collège à la Chapelle pour désengorger Marx Dormoy. Il faudra également développer le lycée Rabelais et relancer l'idée de la création dans le 18e d'un

nouveau lycée d'enseignement général. Cela doit faire partie de notre plan d'urgence, même si les lycées dépendent du conseil régional et non du conseil municipal. »

M.-P. L.

## Le collège Villey (spécialisé pour les enfants déficients visuels) coupé en deux

Rentrée morose au collège Pierre Villey, rue Gustave Rouanet : cet établissement, spécialisé pour les enfants *amblyopes* (c'est-à-dire à l'acuité visuelle diminuée), est amputé d'à peu près la moitié de ses locaux. Raison : des travaux qui ont commencé cet été à l'école maternelle de la rue du Mont-Cenis, et qui doivent durer un an, exigeaient le transfert provisoire de cinq classes maternelles dans un autre bâtiment ; on leur a attribué la moitié du collège Villey.

Lorsque ces classes réintégreront leur école maternelle, dans un an, le collège Villey ne récupérera pas pour autant ses locaux : car en 1996 commenceront au collège Hector Berlioz, rue Georgette Agutte, d'autres travaux qui, dit l'administration municipale, exigeront le déplacement (tous

jours provisoire) des classes de la section d'éducation spécialisée (SES). Celles-ci devraient donc succéder aux classes maternelles dans les locaux du collège Villey.

Les enseignants et parents d'élèves de Pierre Villey avaient été mis brutalement devant le fait accompli. La décision a en effet été prise officiellement au cours d'une réunion administrative le 17 mars dernier ; le conseil d'administration du collège n'avait pas été informé ; Mme Brisot, principal du collège, avait elle-même reçu le 6 mars une convocation pour cette réunion du 17 et s'était vu sommer, le jour même, de donner un avis. Les services de la Mairie de Paris et la municipalité du 18e de l'époque, au courant depuis longtemps, s'étaient gardés d'en parler,

dans l'espoir sans doute de faire passer le projet « en douce ».

Pour les parents et enseignants, la surprise fut d'autant plus grande que des travaux d'équipement du collège pour sa fonction particulière au service d'enfants handicapés venaient d'être réalisés. Ils avaient duré dix ans, avaient coûté cher, mais avaient fait du collège Villey un établissement modèle. Les nouvelles installations avaient été inaugurées en 1994. Un an après, on les démolit. Quel gâchis de l'argent public !

Selon l'administration, tout cela ne devrait apporter « aucune modification dans le fonctionnement » du collège Villey. En effet, accueillant des enfants souffrant d'un handicap, ce collège a des classes de quinze élèves

Suite en page 6

maximum ; l'administration considère qu'en diminuant de moitié la surface des classes existantes, on reste dans les normes en ce qui concerne la taille des locaux par rapport au nombre d'élèves. Elle oublie que, s'agissant d'enfants déficients visuels, les spécialistes estiment que, bien qu'à effectif réduit, «ces classes doivent être aussi grandes en surface que les salles prévues pour quarante élèves».

De leur côté, les enseignants du collège Berlioz de la rue Georgette Agutte sont mécontents du projet de transférer leur SES en 1996 rue Rouanet : les sections d'enseignement spécialisé s'adressent à des enfants mal adaptés aux structures scolaires, mais leur but est de les réintégrer autant que possible dans une scolarité normale ; il est donc déconseillé de les mettre à part, d'imposer à ces classes une sorte de ségrégation.

La protestation des parents et enseignants de Pierre Villey, soutenus par l'Association des parents d'enfants déficients visuels, n'a pas fait changer d'avis la mairie de Paris.

Il semble qu'on s'oriente vers le transfert, dans un avenir indéterminé, de la totalité du collège Pierre Villey dans un autre bâtiment où il retrouverait des locaux suffisamment vastes. Ce bâtiment, qui reste à trouver et qu'il faudra équiper, pourrait se situer ailleurs que dans le 18e, car ce collège s'adresse à des enfants amblyopes venant de tout Paris, et pas seulement de notre arrondissement. Quant aux locaux de la rue Gustave Rouanet, ils seraient alors entièrement affectés comme annexe au collège Berlioz qui est trop petit.

Mais n'aurait-on pas pu penser à tout cela à temps ?

René Molino

## Les Islettes et les grandes marées

Sous les pavés de la Goutte d'Or, la plage du Mont-Saint-Michel... pour les enfants de la maternelle du 57 rue de la Goutte d'Or, au coin de la rue des Islettes : leur école organise à leur intention cette année un petit voyage au Mont-Saint-Michel. Les gamins découvriront la mer et les grandes marées, les sables et les remparts du Mont, ses ruelles moyenâgeuses et la flèche de son abbaye. Ils feront voler dans le ciel normand leurs cerfs-volants, fabriqués à la Goutte d'Or. Combien ça coûte ? 28.000 francs, qui sont offerts par la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme (ex-fondation Ushuaïa) qui a sélectionné et doté, fin juin, 26 projets de découverte de l'environnement.

# Le relogement des victimes de l'incendie de la rue Poulet

**M**ercredi noir rue Poulet : un peu après midi, le 9 août dernier, en pleine canicule, le feu a pris au numéro 9 (dans la partie située entre la rue de Clignancourt et Château-Rouge), dans un entrepôt de confection au fond de la cour, et s'est propagé sur cinq étages, du 7 au 11 de la rue, et même à l'immeuble d'angle rue de Clignancourt, lançant flammes et fumée visibles de tout le quartier.

200 pompiers et 22 lances en action durant plusieurs heures pour éteindre l'incendie, qui a fait 13 bles-

sés, brûlés ou intoxiqués (dont un assez gravement, un homme de 69 ans). Heureusement c'était en plein jour, la plupart des locataires au travail ou en vacances. Le bilan des blessés aurait pu être plus lourd à un autre moment. Mais une cinquantaine de personnes ont eu leurs appartements ravagés.

Il s'agit maintenant de reloger les victimes. Une trentaine ont été hébergées le soir même au centre municipal Baudricourt dans le 13e, chargé de l'accueil des victimes de sinistres, puis installées provisoirement à l'hô-

tel par le biais du Centre d'action sociale de la Ville, ou logées chez des amis, des voisins.

## L'immeuble va être restauré

Certains, en vacances, ont appris leur malheur par la presse, ou par la famille ou des voisins, et sont revenus précipitamment pour récupérer ce qui pouvait être récupérable et déposer une demande de relogement, auprès de la mairie du 18e ou directement auprès du bureau des sinistres de la direction du Logement, qui en a reçu tous les jours jusqu'à la fin du mois d'août.

L'immeuble va être restauré, les sinistres relogés, provisoirement ou définitivement, ailleurs. Mais pour ceux qui ont perdu tout ce qu'ils possédaient, ce fut vraiment le mercredi noir.

## Grandes Carrières, grande caserne



Le préfet Massoni, le général Martial, commandant les pompiers de Paris, Jean-Louis Debré et Jean Tibéri inaugurent les nouveaux locaux.

**L**es nouveaux locaux de la caserne de pompiers de la rue Carpeaux, dans le quartier des Grandes Carrières, ont été inaugurés par Jean-Louis Debré, ministre de l'Intérieur et conseiller municipal du 18e.

Abritant l'état-major du 1er Groupement d'incendie, dont dépend la sécurité de plus de 2 millions de personnes, la caserne Montmartre (c'est son nom) dispose désormais de locaux modernes et d'équipements informatiques qui autorisent la gestion en temps réel de toutes les opérations du secteur.

A quoi s'ajoutent un gymnase flambant neuf et de nouveaux appartements de fonction.

Ces travaux de modernisation étaient devenus nécessaires à cau-

se du doublement du nombre d'interventions depuis quinze ans. Basés depuis 1902 aux Grandes Carrières, la brigade et ses hommes "sont confrontés en permanence au danger dans des missions de plus en plus diversifiées", a rappelé le ministre avant d'ajouter qu'ils ont répondu à 8000 appels et effectué 2000 sorties pendant les violents orages du début juillet.

Les sapeurs ont rendu les honneurs au ministre, accompagné du préfet de police Philippe Massoni et du maire de Paris Jean Tibéri. Sous la chaleur de plomb de cette fin juillet, les casques luisaient, la fanfare rayonnait et quelques gouttes de sueur perlaient au front de ces hommes qui, l'année dernière, avaient effectué plus de trente sorties par jour.

## Rue des Poissonniers : l'inférieur bruit de la benne broyeuse

Installée en plein air au 99, rue des Poissonniers, une énorme benne broyeuse occasionne nuisances sonores, odorantes et visuelles, et suscite les plaintes des voisins. Une de nos lectrices a écrit dès 1990 à la Direction de la protection de l'environnement de la Ville de Paris. Celle-ci lui a répondu que c'était provisoire. A l'été 1995, ce provisoire dure et s'aggrave : à longueur de journée et de semaine (même le dimanche à 7 h 15), la benne digère, écrase, casse, broie toutes sortes d'objets, gravats, canapés, tables, chaises, châssis de fenêtres, vitres, déposés sur les trottoirs et collectés par les petits triporteurs verts ou les camions de la Ville.

Elle a traité 3 500 tonnes de déchets en 1994. Un bruit épouvantable, insupportable.

Notre lectrice a écrit de nouveau à la mairie de Paris. Réponse : «Il n'est malheureusement pas possible dans l'immédiat de procéder au déplacement de cette installation. Un déménagement ne pourra être effectué que dans le cadre de la réhabilitation globale du quartier.» Or la réhabilitation du secteur Château Rouge n'en est qu'aux études préliminaires.

## Daniel, Roger, Jean-Lou et les autres

Un nouvelle équipe, un nouveau conseil d'arrondissement siègent à la mairie du 18<sup>e</sup> pour six ans. Qui sont les principaux personnages qui vont s'y trouver face à face dans les débats et les décisions ? Nous vous les présentons. Dans ce dossier également, explication des pouvoirs respectifs du conseil d'arrondissement et du Conseil de Paris.

### Les leaders des groupes au conseil du 18<sup>e</sup>

#### Daniel Vaillant (PS, maire du 18<sup>e</sup>) : un enfant de l'arrondissement



Tout nouveau maire du 18<sup>e</sup>, Daniel Vaillant, 45 ans, est pourtant un vieil habitué des lieux, chez lui depuis trente-six ans dans cet arrondissement qu'il n'a pas quitté depuis l'âge de 9 ans. Originaire du Nivernais, monté à Paris avec sa famille (père ouvrier chez Renault, mère guichetière à la Sécu), il a fréquenté (après Paul

Doumer et Jean Gabin) l'école de la rue de Clignancourt, puis le lycée Jacques Decour, passant d'une enfance rue du Chevalier de la Barre à sa vie d'adulte rue Ernestine. BTS d'analyses biologiques en poche, il travaille jusqu'en 1979 dans

un labo boulevard Barbès. Entré en politique dans le sillage de Claude Estier, son père spirituel, il est élu conseiller de Paris en 1977 puis député en 1981 ; il perd son siège en 1993, et le regagne en 1994 lors d'une élection partielle à la suite de l'invalidation de Jean-Pierre Pierre-Bloch. Il n'a pas pour autant choisi de s'installer dans les beaux quartiers, au grand étonnement d'une voisine stupéfaite de voir «Monsieur le député» continuer d'habiter à la Goutte d'Or...

Au Parti socialiste, il a occupé des responsabilités importantes : membre du comité directeur, chargé des fédérations, directeur de la campagne présidentielle de Lionel Jospin.

Elu de terrain, connaissant de fond en comble le 18<sup>e</sup>, il a suffisamment d'ouverture d'esprit pour pouvoir s'entendre quand c'est nécessaire même avec ses adversaires politiques : Alain Juppé, raconte-t-on, après avoir travaillé avec lui sur le projet de rénovation de la Goutte d'Or, lui dit : «Quel dommage que vous ne soyez pas des nôtres...»

#### Bertrand Delanoë : leader du PS à Paris



Sa carrière politique est brillante et rapide. Né en 1950 (père géomètre), diplômé de la faculté de droit et de sciences économiques de Toulouse, il adhère très jeune au PS ; à 27 ans le voilà élu conseiller de Paris et à 31 ans député ; il le restera de 1981 à 1986. Membre du comité directeur du PS, dont il est secrétaire adjoint et porte-parole de 1981 à 1983, puis chargé de l'organisation de 1983 à 1985

Brillant, aimant plaire, il figurait en deuxième position sur la liste de Daniel Vaillant, avec qui il s'était en quelque sorte partagé le travail : Vaillant étant le leader sur le 18<sup>e</sup>, Bertrand Delanoë est le numéro un du groupe PS au Conseil de Paris, en quelque sorte l'adversaire direct de Jean Tibéri.

#### Jean Wlos (PCF) : un vétéran communiste

Conseiller d'arrondissement et conseiller de Paris, premier communiste sur la liste *Paris s'éveille* de Daniel Vaillant, Jean Wlos, à 65 ans, est un des vétérans de l'équipe municipale. C'est aussi un vétéran de la politique : entré en 1946 aux Jeunesses communistes à l'âge de 16 ans, longtemps secrétaire de la section du PCF du 18<sup>e</sup>, permanent de la fédération de Paris de son parti depuis 1968 et membre du comité central depuis 1974, il était déjà conseiller d'arrondissement depuis 1987. Natif du 18<sup>e</sup>, ayant vécu rue Boinod puis rue des Amiraux, de famille ouvrière



(ses parents étaient syndicalistes et militants politiques), il a travaillé dès son brevet à 15 ans et demi : il était comptable, maintenant à la retraite. Il a connu la guerre, les bombardements, les persécutions raciales. «*Nous avons eu de la chance, nous nous en sommes sortis, mais cela a accéléré ma prise de conscience, mon engagement pour la paix et la liberté, pour la défense des conditions de vie du peuple.*» «*Après tant d'années de militantisme dans le 18<sup>e</sup>, c'est une joie pour moi de pouvoir enfin participer concrètement à l'amélioration de la vie des gens.*» Il se félicite de l'union réalisée à gauche : «*Notre équipe est pluraliste, sans hégémonie nulle part. Nous gardons chacun notre personnalité mais travaillons ensemble dans le même état d'esprit.*»

(Suite page 8)

### Les adjoints au maire du 18<sup>e</sup>

**Premier adjoint (affaires générales) :** Christophe Caresche.

**Démocratie locale, vie associative :** Annick Lepetit.

**Ecoles :** Isabelle Mayer.

**Urbanisme, logement, vitalité économique :** Jean-Pierre Caffet.

**Affaires sociales, solidarité, lutte contre l'exclusion :** Dominique Demangel.

**Petite enfance, crèches, halte-garderie :** Marie-France Borg.

**Jeunesse et sports :** Bruno Fialho.

**Santé publique, lutte contre le sida, lutte contre la toxicomanie :** Anne-Christine Gauthey.

**Commerce, artisanat, professions libérales :** Paul Akoun.

**Vie culturelle :** Laurence Goldgrab.

**Voirie, circulation, propreté, espaces verts, environnement :** Dominique Lamy.

**Prévention de la délinquance, aide à l'insertion, aide aux victimes :** Serge Fraysse.

### Conseillers délégués auprès du maire

Bertrand Delanoë : *Préservation et rayonnement du site de Montmartre.*

Claude Estier : *Communication, information des citoyens.*

Yvette Davant : *Retraités, personnes âgées.*

Jean Wlos : *Citoyenneté.*

Mireille Marchioni : *Enseignement.*

Michel Le Ray : *Relations avec les administrations publiques (police, postes, etc.).*

Claudine Bouygues : *Intégration.*

Eric Arnaud : *Caisse des écoles.*

Maryse Le Moël : *Place des femmes dans la cité.*

Michel Lacasse : *Activités périscolaires.*

Christian Boulmier : *Temps libre, loisirs.*

Michel Rizzi : *Transports en commun.*

### Conseillers délégués de quartiers

**Chapelle :** Claudine Bouygues.

**Goutte d'Or :** Dominique Lamy.

**Montmartre :** Marika Hubert.

**Clignancourt :** Eric Arnaud.

**Grandes Carrières nord :** Yvette Davant.

**Grandes Carrières sud :** Stéphane Lucas.

Ce dossier a été réalisé par Bernard Boudet, Noël Bouttier, Marie-Pierre Larrivé.

Jean-Louis Debré (RPR) : le fidèle



La fidélité, il tient ça de famille : son père, Michel Debré, était un inconditionnel du général De Gaulle dont il fut le premier ministre. Lui, Jean-Louis Debré, c'est de Chirac qu'il est l'inconditionnel. Entre 1974 et 1976, c'est au cabinet de Chirac (ministre de l'Agriculture, puis de l'Intérieur, puis premier ministre), qu'il débute sa vie profes-

sionnelle, avant de devenir magistrat, notamment chargé, comme juge d'instruction, de suivre les affaires de terrorisme. En 1986 il est élu député de l'Eure. Secrétaire général adjoint du RPR en 1993, il se déclare tout de suite, durant la campagne présidentielle, fervent partisan de Chirac. Cette fidélité trouve sa récompense : il est nommé ministre de l'Intérieur et on lui offre la place qu'Alain Juppé vient de laisser libre dans le 18e. Il a 51 ans.

Il va lui falloir «apprendre» le 18e, avec lequel il n'avait jusque là aucune attache. Son absence lors des deux premiers conseils d'arrondissement a été remarquée (ce qui ne l'a pas empêché, au Conseil de Paris, d'être désigné comme adjoint chargé de la «vie locale», fonction qu'il aura sans doute du mal à concilier avec son emploi du temps de ministre de l'Intérieur).

Roger Chinaud (UDF) : trop habile ?

Fils d'un directeur adjoint de ministère, il débute très jeune dans la politique : à 22 ans le voilà secrétaire général des Jeunesses fédéralistes européennes et à 32 ans secrétaire général adjoint des Républicains indépendants (les «giscardiens») ; il en sera secrétaire général en 1974-75. En 1973 il est élu député des Grandes Carrières et il restera fidèle au 18e, bien qu'il n'y habite pas : député jusqu'en 1981, sénateur en 1986, maire de l'arrondissement de 1983 à 1995.

Sa rondeur cache une redoutable habileté politicienne. On n'en finirait plus d'énumérer les fonctions qu'il a occupées. Il est membre du Bureau national du Parti républicain. Cependant, à 61 ans, il n'a jamais été ministre. Le serait-il devenu si Baladur avait été élu président de la République ? Il est en tout cas l'un des très rares leaders de la majorité municipale de Paris à avoir choisi le camp baladurien lors de la présidentielle. Cela ne lui sera pas pardonné : après le départ de Juppé pour Bordeaux, il espérait devenir le leader de la droite dans le 18e et conduire la liste aux municipales ; il a dû céder la première place à Jean-Louis Debré.

Plus dur : les maires d'arrondissement battus en juin aux municipales ont tous retrouvé à l'Hôtel de Ville des sièges d'adjoints au maire de Paris, sauf Chinaud. Son fauteuil de sénateur lui-même n'est plus assuré : le succès de la gauche dans six arrondissements entraînera la perte d'un siège au moins pour la droite ; on ignore qui sera le sacrifié...



# La question décisive : comment le maire de Paris et celui du 18e vont-ils coopérer ?

La loi ne donne aux conseils d'arrondissement que très peu de pouvoirs : ils sont obligatoirement consultés, mais seulement consultés, sur presque tout, mais les décisions finales appartiennent presque toujours au maire de Paris (donc à Tibéri) et au Conseil de Paris. Comment vont s'organiser les relations entre la mairie de Paris et la mairie du 18e depuis qu'elles relèvent de deux courants politiques différents ?

Fort bien, l'affaire est faite : les six maires de «gôche» parisiens se sont installés dans leurs mairies haussmanniennes à hauts plafonds. Et maintenant ? Qu'est-ce que ça va changer ? Ont-ils vraiment en main les leviers de commande, ou font-ils de la figuration ?

C'est la loi PLM (Paris, Lyon, Marseille), concoctée en 1982 par Gaston Defferre, qui a créé dans ces trois villes des conseils d'arrondissement et des maires d'arrondissement élus. L'objectif proclamé du texte était de rapprocher les élus des citoyens. Le gouvernement socialiste avait aussi le désir de briser le monopole chiraquien sur la capitale, de créer des contrepoids à une gestion jugée très monarchique.

Mais le projet engendra une campagne d'opposition si violente que les socialistes, intimidés, reculèrent, et le vidèrent en partie de son contenu. Sans doute joua aussi le fait que, sous la pression, ils avaient été contraints de l'étendre à Lyon et Marseille : maire de la seconde ville de France, Defferre ne souhaitait guère partager son pouvoir avec des élus d'arrondissement...

Résultat des courses : l'essentiel des pouvoirs reste acquis au Conseil de Paris et à son maire. Les mairies d'arrondissement, qui ne sont pas juridiquement des «personnes morales» autonomes, et n'agissent le plus souvent que par délégation du maire de Paris, ne détiennent que des compétences limitées.

Aucun pouvoir sur les impôts

Ainsi, le conseil du 18e arrondissement n'a aucun pouvoir pour fixer le taux et l'assiette des impôts locaux. Il est consulté sur les dépenses d'investissement - construction de crèches, de logements sociaux, etc. - mais c'est l'assemblée parisienne qui prend les décisions. Il ne dispose que d'un budget annuel minime, 1,8 million de francs. Même si Daniel Vaillant obtient, comme il le demande, qu'on double la mise, ça ne fait pas tripette ! Le nouveau maire a dû se battre pour



Aux cérémonies d'anniversaire de la Libération de Paris le 25 août, Daniel Caresche au premier plan, avec Jean Wlos derrière eux et Roger Chinaud...

Vaillant et Christophe tout à gauche.

constituer près de lui une équipe de cinq collaborateurs, et il n'a qu'une autorité morale sur le personnel (70 employés) de la mairie du 18e, qui n'est juridiquement qu'une «mairie annexe». Ce personnel est géré en direct par les services centraux de l'Hôtel de Ville.

Maigre consolation, le maire d'arrondissement et ses adjoints sont officiers d'état civil - ils prononcent les mariages -, et recensent les conscrits pour le service militaire. Plus sérieux, Daniel Vaillant aura à attribuer la moitié des logements sociaux vacants de l'arrondissement..., mais le stock en question, signale-t-on place Jules Joffrin, est dérisoire. La mairie annexe gère aussi les équipements «de proximité» (crèches, maisons de jeunes, petits espaces verts, gymnases...) qui cependant, pour leurs investissements (travaux) et leur personnel, dépendent des services de la Ville. Enfin, le conseil d'arrondissement désigne des représentants dans les organismes associés, tels que la Mission locale pour l'emploi, l'Office municipal des Sports, la Halle Saint Pierre.

Le rôle des associations locales

Notre mairie du 18e serait-elle alors une institution fantôme, un décor de théâtre ? Sans doute pas. Malgré ses limites, la loi PLM comporte des dispositions qui permettent de démocratiser la vie locale, de rapprocher les gens d'une administration trop lointaine. Le conseil d'arrondissement a un pouvoir d'avis sur les principales affaires concernant le 18e : il est obligatoirement consulté sur le plan d'occupation des sols, sur les projets d'urbanisme, comme la ZAC Pajol ou l'OPAH Château-Rouge, sur les subventions attribuées aux associations, sur les conditions d'admission en écoles maternelles ou dans les résidences

pour personnes âgées.

D'autre part, la loi PLM a créé un organisme nouveau, le Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement (CICA), qui a pour but d'organiser une participation réelle des associations à la vie municipale. Cette structure réunit au moins quatre fois dans l'année, avec les conseillers élus, les associations actives sur l'arrondissement, qui peuvent intervenir sur les questions inscrites à l'ordre du jour. Jusqu'à présent, les CICA ont peu fonctionné. L'équipe Vaillant veut leur redonner vie : l'idée est que les associations désignent des représentants pour siéger dans le

CICA, qu'on lui attribue un local, un secrétariat, que la structure s'autogère, et rassemble des matériaux pour les conseils, une fois par trimestre.

«Au total, la mairie d'arrondissement, confirme Christophe Caresche, premier adjoint au maire du 18e, a un pouvoir de décision faible ; mais elle a un pouvoir d'expression, de revendication, face à l'administration, au pouvoir central. Notre travail c'est de faire vivre cet échelon, qu'une vie locale, une vraie citoyenneté se développent dans le 18e.»

## Quatre mariages... et un nouveau maire

En ce lundi 3 juillet, sur les coups de 10 heures, c'est la grande foule à la mairie du 18e. Pas de manifestation, ni de grande fête... mais l'élection du nouveau maire de l'arrondissement.

Voilà les 42 conseillers assis autour de la même table. Tous ? Non, il en manque deux ou trois, dont Jean-Louis Debré. Son absence est saluée, à leur façon, par une grande partie des 200 spectateurs : sifflets et ricanelements ! Sous la présidence de Claude Estier, le doyen de l'assemblée, chacun y va de son commentaire politique sur le scrutin de juin. Bertrand Delanoë (PS), Jean Wlos (PC),

Mais ses avis seront-ils pris en compte, ou au moins étudiés sérieusement par la Mairie de Paris, ou celle-ci passera-t-elle en force à chaque désaccord ? Daniel Vaillant et son équipe, conscients que l'affrontement ne serait favorable à personne (ni à eux, ni à la municipalité Tibéri, ni à la population), affirment parier sur une cohabitation intelligente. Pour eux, il s'agit d'élaborer des règles de fonctionnement dans le cadre de la loi, qui permettent des compromis. Exemple : au premier Conseil de Paris, est venu en discussion un dossier portant sur la revente par la Ville d'immeubles qui avaient été «préemptés» et qui donc lui appartenaient. Souhaitant les utiliser pour faire du logement social «dans le diffus» (hors ZAC, ou grands ensembles), l'arrondissement avait émis un avis défavorable à la vente. Le Conseil de Paris a passé outre. Daniel Vaillant a demandé qu'à l'avenir, dans un tel cas, la délibération du Conseil soit repoussée d'un mois ou deux, pour trouver un compromis.

Du côté de la Mairie de Paris, la stratégie ne semble pas encore arrêtée. Tibéri paraît ouvert à l'idée d'un compromis, mais il doit asseoir son autorité, et tenir compte de pressions fortes, notamment de la part de certains élus battus, «très revanchards».

Cependant, une politique de nient à répétition ne semble pas évidente. Les six maires de gauche sont porteurs d'une légitimité électorale ; ils peuvent, par questions, avis, harceler la mairie de Paris, qui est obligée de les consulter ; et consulter sans jamais tenir compte serait à la longue oiseux. En cas de blocage, Daniel Vaillant a bien l'intention de prendre la population à témoin, d'alerter la presse, qui s'intéresse à cette situation inédite.

Roger Chinaud, le maire sortant (UDF), s'expriment.

Vient ensuite l'élection du premier magistrat. La droite ayant annoncé qu'elle ne prendrait pas part aux votes, Daniel Vaillant est élu, par 32 voix, maire du 18e. Les deux tiers de la salle applaudissent à tout rompre, les conseillers de gauche debout saluent le nouveau élu qui, visiblement, est fort ému. Dans son discours, Daniel Vaillant revient sur ses liens avec l'arrondissement. A l'égard des employés municipaux du 18e, il annonce la couleur : «Je serai un maire exigeant mais toujours à leur écoute et ouvert au dialogue (...) Mais je veillerai à ce que les élus du

suffrage universel soient ceux qui impulsent et décident au nom de la légitimité démocratique.»

Il confirme sa volonté de rapprocher le pouvoir municipal des quartiers en installant dès l'automne, sous la responsabilité de conseillers délégués, six Conseils consultatifs de quartier. Appelant de ses vœux une «cohabitation intelligente, sans concession sur les principes» avec la mairie centrale, il annonce qu'il demandera à Jean Tibéri «des règles de fonctionnement allant dans le sens de plus de décentralisation».

Pour le reste, aucune surprise. Le maire reprend les priori-

Suite page 10

## Portraits d'adjoints

Christophe Caresche, premier adjoint



Premier adjoint au maire du 18e, chargé des affaires générales, et membre du Conseil de Paris, Christophe Caresche, 34 ans, est militant socialiste depuis 1984. Diplômé de Sciences-Po, il a toujours travaillé dans la politique, comme

assistant parlementaire puis au conseil régional.

Elu au conseil d'arrondissement du 18e depuis 1989, il est venu dans cet arrondissement «un peu par hasard», dans la foulée de Bertrand Delanoë et Daniel Vaillant qu'il connaissait. Il n'y habite pas encore, mais a l'intention de remédier à ce défaut, «c'est un engagement moral pour moi !». Aussi nous passe-t-il une petite annonce : «Cherche appartement et place dans une école, publique bien sûr, pour mes deux enfants, 4 et 7 ans.»

Attentif aux problèmes de l'arrondissement, il avertit cependant : «Attention à l'esprit de village, au poujadisme de quartier, nous sommes dans Paris, une ville, un ensemble... et si nombre de questions se résolvent à l'échelon local, d'autres ne peuvent être réglées qu'à l'échelon de la ville, voire de la région.» Il entend mettre à profit son expérience régionale, notamment en matière d'environnement et de pollution, contre la prolifération des voitures et pour les transports en commun.

Annick Lepetit, chargée de la vie associative

37 ans, deuxième adjoint au maire, chargée de la démocratie locale et de la vie associative, Annick Lepetit est une des femmes élues dans le 18e. Elle y réside depuis 1985, «venue là parce que je cherchais un endroit sympa à habiter et que j'y avais des amis qui en parlaient avec chaleur».

Militante socialiste depuis 1982, cette spécialiste en communication a travaillé auprès de Delanoë puis de Jospin, alors premier secrétaire du PS, avant de s'occuper du service de presse successivement dans les cabinets de Charasse, Jospin et Ségolène Royal. Elle gère actuellement le service de documentation de l'AFPA (Formation professionnelle des adultes). «Au PS ou dans les ministères, j'avais toujours travaillé avec les politiques «en serre», mais la vie est ailleurs et j'ai eu envie de m'investir localement», dit-elle.

Elle s'enthousiasme pour les dossiers dont elle a la charge : «C'est l'occasion de montrer qu'on peut faire la politique autrement, l'ouvrir aux gens. Les élus n'ont pas tous les pouvoirs, la population doit être partie prenante, elle a besoin de s'exprimer.» Son premier travail : faire l'état des lieux et pour cela organiser dès l'automne des forums associatifs de quartiers. Thèmes envisagés pour les premiers : la toxicomanie et la ZAC Pajol.

## Quatre mariages... et un nouveau maire

Suite de la page 9

tés du candidat Vaillant avec les dossiers du « sous-équipement en crèches, écoles, établissements culturels ou sportifs de proximité... », du logement et de l'urbanisme, de l'environnement (en expliquant que « l'écologie urbaine doit être une priorité ») et de la sécurité.

Il conclut : « Cette équipe ne pourra rien si elle est seule ». Dit autrement, la municipalité attend une mobilisation de tous ceux qui, notamment dans les associations, ont contribué à ce changement de majorité.

Dans sa réponse très politique, Roger Chinaud, le leader, de fait, de la droite, s'affirme comme un opposant, mais ouvert au dialogue. Reconnaisant implicitement l'échec « civique » de la municipalité précédente par le fort taux d'abstention (« la confiance avec les habitants est à construire », dit-il), il se déclare prêt à appuyer Daniel Vaillant dans ses négociations avec le maire de Paris. Il conclut sur une formule énigmatique : « Bonne chance à l'invention ».

12 h 07 : après l'élection des adjoints, photo de famille de l'équipe Vaillant. A l'étage d'endessous, au même moment, des mariés immortalisent leur « plus beau jour ». M. Debrion, l'ancien premier adjoint, qui quitte ses fonctions après « trente ans de mandat municipal dans le 15e et le 18e », raconte que quatre mariages sont célébrés le 3 juillet dans la mairie. Sans compter, dans un autre genre, celui entre Daniel Vaillant et l'arrondissement...

### Trois pommes de discorde et trois vœux

Le 17 juillet se tenait le deuxième conseil d'arrondissement de la nouvelle majorité. Une cinquantaine de spectateurs, quelques conseillers absents (dont Jean-Louis Debré) : ce conseil avait déjà un goût de vacances. Pourtant le programme était chargé. Ce premier vrai conseil a déjà balisé le terrain des affrontements futurs. Sur trois dossiers, l'équipe Vaillant a fait comprendre son opposition à la politique de Tibéri.

Première pomme de discorde : le logement. Le Conseil a refusé, par exemple, de voter la revente par la Ville de deux

appartements du 94, rue Championnet et il a demandé leur transformation en logements sociaux (1).

Autre divergence : la nomination de membres du Conseil dans les différents organismes. Le maire souhaite une représentation de l'opposition. Celle-ci considère que la nouvelle majorité doit assumer pleinement ses responsabilités. Ironique, Roger Chinaud lance : « Vous avez six ans pour nous convaincre ».

### Quelques dossiers de subventions

Le troisième désaccord concerne l'attribution de subventions au milieu associatif. Vaillant a réaffirmé son intention de rééquilibrer les choses, considérant que « certaines grosses subventions se font au détriment des petites associations ». Sur quelques dossiers, la municipalité a tenu à mettre les points sur les i. Elle a reporté la décision concernant la subvention de 45 000 F pour l'association *Les Arts et la Pensée* (« insuffisance d'informations », selon l'adjointe), demandé une augmentation de 500 F pour la

coopérative scolaire de la maternelle rue des Cloÿs, fait des remarques sur les demandes de subventions de l'*Union sportive parisienne 18* (la municipalité souhaitant une « diversification des activités » de cette association) et de *Paris-Montmartre* (Vaillant : « Pour que les associations fassent leur travail, il faut qu'elles soient vraiment indépendantes »). Les subventions qui sont respectivement de 20 000 F et de 112 500 F, ont finalement été votées. A noter que l'opposition, par la voix de M. Lambert et de Mme Chantalat, a défendu la position de l'Hôtel de ville sur tous ces dossiers, sauf sur celui de Paris-Montmartre.

En fin de séance, la majorité faisait approuver trois vœux concernant : la défense du droit à l'IVG ; l'octroi par la ville de Paris de moyens supplémentaires pour les écoles ; le maintien du 30<sup>e</sup> secteur de psychiatrie publique. Le premier vœu a obtenu l'unanimité des conseillers, exception faite du représentant du Front national...

1. Lors de sa séance du 24 juillet, le Conseil de Paris a finalement voté cette proposition de vente.

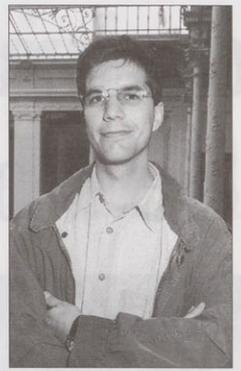
### Bruno Fialho, le benjamin

24 ans, c'est le benjamin de l'équipe. Bruno Fialho, septième adjoint au maire du 18e, chargé de la jeunesse et des sports, est encore étudiant, en maîtrise d'études européennes à l'université Paris VIII.

Il habite depuis l'âge d'un an dans le même immeuble rue du Simplon, installé depuis cinq ans dans une chambre de 15 mètres carrés au-dessus de chez sa mère, « plus petite que mon bureau à la mairie », dit-il. Ayant fréquenté la crèche des Amiraux puis l'école Championnet, dans un centre aéré du 18e il connut une toute jeune « mono » qu'il retrouve aujourd'hui au conseil d'arrondissement, Isabelle Mayer, adjointe chargée des équipements scolaires.

C'est quand même plus tard qu'il commença à militer aux Jeunesses communistes, lors du mouvement lycéen de 1986.

Responsable des JC du 18e jusqu'en 1989, maintenant au PCF et parallèlement au syndicat étudiant UNEF, Bruno Fialho se dit « un jeune comme les autres » et veut dans ses nouvelles charges « se battre pour les droits des jeunes, les miens aussi donc ». Il entend essentiellement « leur permettre de s'exprimer, travailler en équipe avec eux, faire mentir le trypique jeunes-délinquance-drogue, tenter concrètement d'améliorer les choses pour cette génération, la première depuis 1945 qui vit plus mal que ses parents ».



## Les premières impressions d'une « associative » devenue une élue : Marika Hubert

L'éternel sourire aux lèvres, le contact facile malgré une certaine réserve, l'amour fou pour son quartier... ces trois traits ressortent tout de go lorsqu'on rencontre Marika Hubert, au *Métro*, « son » bistrot de la place des Abbesses. Ici elle a ses habitudes car, depuis trente ans, elle y vit. « Ma mère habitait rue des Martyrs ».

A la « chose » politique, elle est venue par son engagement viscéral pour les Abbesses.

Tout est parti d'opérations ponctuelles, avec quelques amis, contre des permis de construire ou des projets de parking. Puis c'est une pétition qui marche du tonnerre contre le grand projet de construction du « tripôle » des Abbesses (voir 18e du mois de décembre 94). Et elle devient une des responsables de l'association qui se crée, dans la foulée, en janvier 93 : SOS Abbesses. Deux années à informer, mobiliser la population, à tenir des permanences tous les samedis matin, à rencontrer les élus. Avec une surprise de taille : « Pour rencontrer le maire, il fallait aller à sa permanence électorale et non à la mairie ».

Arrivent les élections municipales. Marika Hubert, remarquée pour sa combativité et sa disponibilité (elle travaille à temps partiel comme employée de maison), est



contactée par trois listes. Elle hésite beaucoup, consulte sa famille, en parle à ses deux grands enfants et, bien sûr, demande l'avis de ses amis de SOS Abbesses. Finalement, elle accepte de prendre place sur la liste conduite par Vaillant. La voilà donc conseillère municipale du 18e et, tout naturellement, déléguée pour le quartier Montmartre.

Ses premières impressions : le caractère éreintant de la campagne et de la vie d'élus (« On comprend pourquoi certains députés piquent un somme à l'Assemblée nationale »), le nombre de gens qui, depuis qu'elle est élue, lui téléphonent ou lui écrivent pour lui faire part de tel problème de quartier, important ou secondaire, et qui, tous, attendent quelque chose d'elle. Et aussi le « professionnalisme » des principaux responsables politiques, dans la majorité comme dans l'opposition : « C'est une différence énorme, plus que l'appartenance ou la non-appartenance à un parti. Par rapport à nous, qui avons un autre métier et qui sommes seulement des militants de quartier, ils ont une autre façon de vivre ».

Elle a commencé à prendre son bâton de pèlerin pour faire le point, rue par rue, sur les problèmes en suspens. Elle prépare un courrier pour informer les associations et les inviter à venir dialoguer. Elle a en tête des idées à la pelle (faire venir des éducateurs de rue, installer un distributeur de préservatifs...). Elle estime qu'il est possible de « commencer par les petites choses ». Elle déborde d'enthousiasme. Ce ne sera pas de trop dans cette bagarre du « pot de fer contre le pot de terre ».

# Lutte contre les problèmes de la drogue à la Goutte d'Or : l'expérience d'EGO, une présence au quotidien

A deux pas de l'église St Bernard, à la Goutte d'Or, la porte d'EGO est ouverte cinq jours sur sept. Ici, à l'association Espoir Goutte d'Or, on accueille des toxicomanes, leurs proches (parents, amis), des professionnels sociaux ou médicaux mais aussi tous ceux qui, dans le quartier ou ailleurs, veulent discuter, s'informer des réalités de la drogue.

**A** l'origine d'EGO, il y a une rencontre. «*Au milieu des années 80, explique Leila, la première salariée d'EGO, existait ici un club de prévention qui se trouvait confronté à de plus en plus de cas de toxicomanie. Une éducatrice, Lia Cavalcanti, a mobilisé des médecins, pharmaciens. Parallèlement, un groupe d'habitants, de toxicomanes ou d'ex-toxicos voulait créer une association, notamment pour permettre l'accès aux soins.*» La drogue, le sida, la peur, la tentation de l'auto-défense... dans ce contexte explosif, ces deux groupes fondent en 1987 Espoir Goutte d'Or avec la volonté d'être un lieu d'écoute, d'intervention et de prise de conscience, un lieu où ne se retrou-

vent pas seulement les toxicos et les personnes directement concernées, mais où les habitants du quartier soient présents eux aussi. «*Trop souvent, les usagers de drogue sont diabolisés*», regrette Leila.

Depuis huit ans, les moyens ont fortement augmenté (huit salariés à temps plein, plus une vingtaine de bénévoles) mais le cap n'a pas bougé. Chaque mercredi à partir de 20 h, une réunion ouverte à tous permet l'échange d'informations, d'opinions, d'expériences. Avec toujours la volonté d'être au service d'un quartier qui souffre, qui se serre les coudes parfois et espère. Des toxicos ont «raccroché». Des opérations de formation et de prévention ont été menées en lien avec les professionnels de la santé. Des relations se sont construites avec les toxicos qui vivent complètement en marge du quartier et ne viennent pas à EGO...

Dans les semaines à venir, deux actions vont démarrer. En lien avec le service d'hygiène de la mairie, le ramassage des seringues sera assuré deux fois par semaine dans les immeubles du quartier qui en font la demande. D'autre part, en vue d'assurer la prévention du sida, une boutique d'échange de seringues ouvrira sur le boulevard de la Chapelle, après «*une information de tout le voisinage*».

EGO, 11 rue St Luc. 42 62 55 12



Une réunion de partage d'informations le mercredi

## Une mère de toxico raconte son long combat

**La drogue, ça n'arrive pas qu'aux autres ! Elle peut débouler dans une famille sans crier gare. Le 18e du mois a rencontré une mère de toxicomane qui vit cette galère depuis une quinzaine d'années. Et se bat. Paroles fortes d'une maman qui voudrait changer les regards.**

«*Tout a commencé lorsqu'Eric avait 15 ou 16 ans. Je le trouvais fuyant. Je me doutais de quelque chose mais il ne voulait rien dire. Parti en vacances, il a vendu sa mobylette pour se payer de la drogue. Mon fils aîné nous a appelés pour que nous rentrions en urgence car il s'était passé quelque chose de très grave.*» Quinze ans après les faits, Mme B. (nous

l'appellerons ainsi) est toujours émue de raconter les débuts de la «*descente aux enfers*» de son fils, cet événement qui semble à jamais avoir changé le cours de sa vie. Elle ne se cache pas, ne s'exhibe pas non plus. Elle souhaite témoigner, simplement pour soulager un peu le poids qui écrase des proches de toxicomanes et les fait souvent raser les murs. «*Moi, dit-elle, sans aucune fierté, je n'ai jamais eu honte de cette situation. J'ai toujours cherché à en parler.*»

### La prison comme réponse

Pas facile pourtant de parler. Même si les ponts n'ont jamais été coupés avec Eric, les relations ont été cycliques, alternant des phases

de communication à d'autres plus bloquées. Avec des conséquences importantes pour la vie de famille.

«*Mon mari s'est retranché derrière sa télé. Avec ses frères, les relations étaient pendant longtemps à couteaux tirés. C'était un peu le déchet de la famille, confie la maman qui en a souffert profondément. Il faut toujours savoir dans quelles circonstances un jeune tombe dans la drogue. Chez nous, ça s'est peut-être produit lorsqu'un autre de mes fils a été atteint d'un cancer. Toute la famille s'est retrouvée autour de lui. Eric a eu le sentiment d'être délaissé. Il a commencé à fréquenter des bandes et a rencontré l'héroïne.*»

La drogue. La dépendance. La recherche effrénée du fric. Les relations familiales ou sociales qui se

brisent ou, du moins, se compliquent. Les overdoses. La police, la justice. Sans compter, pour Eric (qui a découvert sa séropositivité en 1986 en prison) et tant d'autres, le sida...

«*J'ai tout essayé, confie Mme B., sans regret pour l'énergie et l'argent dépensé. Les médecins, les psychologues, le sevrage et même le passage dans l'association très controversée Le Patriarche (au bout de trois mois, il en est sorti avec sa copine. Il avait une mine décomposée).*»

Au final, le constat d'une extrême solitude dans une société désemparée. Les institutions sont débordées par les événements, parfois inadaptées aux situations. Certains professionnels ont des mots ou des

Suite en page 12

Suite de la page 11

attitudes qui blessent. «Un médecin m'a dit que les toxicomanes sont heureux quand ils se droguent. Moi, depuis quinze ans, je n'ai jamais vu Eric rire aux éclats», raconte Mme B., révoltée...

La réponse dominante de la société, démunie, recroquevillée face à la peur, c'est - encore trop souvent - la prison. «Je ne crois pas que cela arrange les choses, au contraire. La prison les démolit encore plus.» Elle voudrait tant qu'on considère les toxicomanes d'abord comme des malades et non comme des délinquants (même si, précise-t-elle, leurs actes sont souvent répréhensibles).

Parfois, le mercredi après-midi, Mme B. se rend au local de l'association EGO pour rencontrer l'équipe et aussi des proches de toxicomanes. Histoire de se serrer les coudes, de trouver un accueil. Comme une oasis dans un désert. Une de ses plus grandes victoires a été d'amener une voisine qui avait le même problème mais qui se cachait, vivait terrée. «Si personne ne parle, rien ne bougera.»

Ce lieu, même modeste et insuffisant, est irremplaçable pour échanger des expériences, des conseils. Elle, par exemple, a fait une erreur en ne laissant pas son fils rentrer certains soirs à la maison. Résultat : il errait dans les rues, à la recherche d'un toit et de la drogue. Elle a fait aussi l'expérience de suivre «en robe de chambre» son fils, avec l'envie de «casser la gueule au dealer». «Cela ne sert à rien», explique-t-elle.

Lorsqu'on lui demande comment on peut supporter tant de douleur, de larmes et de nuits sans sommeil, elle évoque le rôle de la prière («je ne suis pas une bigote»), le soutien de ses frères et la compréhension du voisinage. Et puis, après un silence, ces mots : «Pourquoi je me bats ? Parce que j'aime mon fils».

Noël Bouttier

## UN LIVRE

**Poulbot le dessinateur**

Francisque Poulbot, ce fut un dessinateur humoriste de très grand talent (1879-1946) dont le nom est devenu une sorte de nom commun : les «poulbots», ce sont ces gamins des rues, qui connaissent tout de la vie mais n'ont pas perdu leur innocence et leur fraîcheur, ces gamins de la Butte à l'époque où c'étaient des pauvres qui y habitaient, ces gamins qui furent les principaux personnages des dessins de Poulbot. Mais si son nom reste célèbre et vénéré chez tant de vieux Montmartrois, ce n'est pas seulement à cause de ses qualités d'artiste et d'humoriste, c'est aussi parce qu'il consacra une grande partie de son activité à améliorer la vie de ces enfants... et de leurs parents : fondateur de la République de Montmartre et de ses innombrables oeuvres sociales, restaurants populaires, crèche, dispensaire, arbres de Noël et séjours de vacances, etc...

Le livre que Jacqueline Lepechoux vient de publier est sous-titré : *Poulbot, comment faire le bien en s'amusant*. Titre peut-être pas très moderne, mais livre fort bien écrit, plein de verve et d'érudition, et surtout merveilleusement illustré par les dessins de Poulbot, qui n'ont rien perdu de leur force et de leur drôlerie.

*Poulbot*, par Jacqueline Lepechoux, préface d'Annie Fratellini. Editions Fus Art. 180 F.

18<sup>e</sup>

MÉTIERS

# Petits et gros "chagrins" rue Christiani



Thierry Nectoux

**Michèle et André Brénot dans leur atelier de relieurs**

Couture, endossure, parure, couverture, finissage, dorure... ce sont quelques étapes d'un long processus: la reliure, art dont les termes techniques ont de temps immémoriaux privilégié ces terminaisons. Il est pratiqué au quotidien, rue Christiani, numéro 12, par André et Michèle Brénot, relieurs.

L'atelier appartient à Michèle, fille de relieur et relieur elle-même de profession, mais André, un ancien électricien, s'est formé sur le tas et est devenu lui aussi expert. Ils ont acheté le fonds en 1960 mais la maison est plus que centenaire, créée en 1883 par un M. Dartus, grand spécialiste du livre de messe, qui en 1928 l'a transmise à sa gouvernante, laquelle l'a vendue aux Brénot. A l'époque où les grands magasins Dufayel tenaient le haut du pavé côté impair de la rue, l'atelier s'étendait jusqu'au croisement avec le boulevard Barbès, en deux parties séparées par un établissement de bains-douches, aujourd'hui garage.

L'atelier a fait depuis un peu "peau de chagrin", réduit au seul numéro 12 de la rue, mais il reste un haut lieu de la belle reliure cousue main. Petits outils de précision, fers à dorer, cuves à colorer et marbrer le papier ornant les gardes, couteaux affûtés pour couper carton et cuir, machines à coudre à l'ancienne et jusqu'à la grosse presse en bois supportant 70 tonnes de pression : l'atelier est encombré du plancher au plafond, surchargé, désordonné voire bordélique, mais il en sort des merveilles de précision et de délicatesse, dorées sur tranche, ornées, enjolivées, des reliures plein cuir : basanes ou chagrins (petits et gros) ou même maroquin, ce cuir souple et épais à la fois, comble de l'opulence.

Michèle et André relient à la demande, de la simple reliure en carton toilé à la reliure plein cuir, du travail à l'unité jusqu'à la reliure "industrielle" (3.000 livres faits en série), du travail le plus simple - qui demande quand même quarante-six manipulations différentes - à l'ouvrage le plus

recherché dont on ne mesure pas le temps ni le labeur. Cela coûte de 225 F la reliure toilée à 390 F la reliure dos cuir et 1.020 F plein chagrin. Quant au maroquin, le cuir coûte 1.000 F le mètre carré à l'achat...

Dans le temps, les relieurs travaillaient beaucoup pour les bibliothèques de prêt (c'est fini, elles se contentent de plastifier leurs livres et peut-être est-ce pour cela que des 250 relieurs d'Ile-de-France des années 1970, il n'en reste pas 60) mais les administrations font encore relier leurs documents. Ainsi les Brénot travaillent pour l'INSEE, le Conseil économique et social, la Documentation française, quelques ministères et ambassades... Il y a aussi les particuliers (10 % de la clientèle) qui font relier de vieux dicos abîmés, le missel de la grand-mère défunte et surtout leurs livres préférés. «J'en connais un, grand amateur d'Asimov, l'auteur de science-fiction, qui les achète 2 francs 6 sous à deux exemplaires, l'un pour le lire, l'autre pour le faire relier et le mettre dans sa bibliothèque», raconte André.

**Le Coran du roi d'Arabie**

Les Brénot font aussi dans le grand luxe. Ils ont relié le Coran du roi d'Arabie et conçu la maquette d'un livre vendu à 99 exemplaires numérotés (50.000 F le numéro un), fac simulé d'un ouvrage de 1753 dont les gravures relatent la venue du roi Louis XV au Hâvre de Grâce.

Ils donnent également dans le trompe-l'œil, les fausses reliures pour faux livres de fausses bibliothèques. Ainsi, ce sont eux qui ont construit le décor (2.000 faux livres empilés) des émissions de Bernard Pivot ou de celle (12.000 trompe-livres) de Bernard Rapp. Le grimoire de Merlin l'enchanteur dans le film *Les Visiteurs*, c'est encore eux.

«On dit : cordonnier mal chaussé... Mais chez nous il y a 8.000 livres et 80 % sont reliés, les autres le seront», lance André Brénot le relieur, qui en 1980 a remporté la médaille d'argent de la ville de Paris, le diplôme trône dans la vitrine.

Marie-Pierre Larrivé

# Rue du Poteau : les cris de Paris

Commençant place Jules Joffrin, en face de la mairie, et se dirigeant vers le nord-ouest jusqu'au boulevard Ney, la rue du Poteau est une rue commerçante typique, vivante, où se racontent quelques petites histoires.

**A**utomobilistes, ralentissez ! Rue du Poteau, le rythme piéton prédomine : tous les jours, sauf lundi, on tient marché au carrefour Poteau-Duhesme. Légumes, viandes, fleurs, poissons, fromages, un tourbillon d'odeurs et de couleurs, et les cris des marchands qui appâtent les clients - ces fameux «cris de Paris» qui inspiraient déjà les musiciens au XVIIe siècle - en font un de ces célèbres «marchés typiques» parisiens, comme Mouffetard ou la rue Lepic.

Hors ce croisement, la rue du Poteau affiche 100 numéros, 28 poteaux indicateurs et environ 110 commerces. Quelle animation sur ses trottoirs étroits ! Pourtant, disent les anciens, «c'était encore plus vivant il y a vingt ans». «Il y avait plein de marchandes de quatre saisons avec leurs charrettes ; la dernière, je l'ai connue, elle s'appelait Marie. Et il y avait davantage de petites boutiques d'artisans.»

Pourtant, si l'on excepte ses tout derniers mètres quand elle jouxte le chantier de la Moskowa, la rue du Poteau est une suite ininterrompue de commerces. Mais il est vrai que trois supermarchés s'y sont installés, et que certains commerces de proximité ont disparu.

A une terrasse de café, on évoque les changements : «Au lieu du Prisu, on trouvait un grand marchand de légumes où ma mère servait. Derrière, il y avait une imprimerie.» A une autre terrasse, quelqu'un raconte que, lorsqu'il a vu les photos de Mesrine, le gangster «l'ennemi public numéro un», abattu par la police porte de Clignancourt en 1979, il l'a reconnu : il l'avait rencontré rue du Poteau. (Mesrine était, dit-on, caché rue Belliard.)

D'autres consommateurs parlent d'un café - aujourd'hui transformé - de la rue du Poteau où jadis des grands truands se retrouvaient pour le poker. D'autres encore évoquent, avec gouaille, des films policiers auxquels la rue servit de décor. On parle aussi de vagues trafics d'antiquailles liés à la proximité des Puces.

## Un axe vers la banlieue

Remontons plus loin dans le temps : à l'angle de l'actuelle rue Vincent Compoint, là où se trouve maintenant un restaurant pakistanais, se dressait au Moyen Age le «poteau de justice» qui donna son nom à la rue. On y suppliciait les condamnés : roue, fers, fouet... Le chemin du Poteau, qui allait jusqu'à Saint-Ouen, ne partait alors que de la rue du Ruisseau ; la partie située entre le Ruisseau et la place Sainte Euphrasie (l'actuelle place Jules Joffrin) s'appelait, jusqu'en 1868, rue des Portes Blanches et se prolongeait jusqu'à la rue

des Poissonniers (une partie de cette ancienne rue subsiste sous ce nom, un peu plus à l'est).

Saint-Ouen n'est pas loin : au delà de la porte Montmartre (terminus du bus 60) et du périph, après les bâtiments des Puces. Et beaucoup d'Audoniens (habitants de Saint-Ouen) viennent flâner en voisins, le samedi surtout, rue du Poteau. Avec une vingtaine de boutiques de vêtements, il y a de quoi chiner, toucher les étoffes, suivre les soldes...

Les commerces d'alimentation prédominent au début de la rue, jusqu'au carrefour Duhesme à peu près, puis ceux de vêtements jusqu'à la rue du Ruisseau. Plus de diversité ensuite, avec notamment un bouquiniste, une brocante, et un des derniers restaurateurs de faïences et porcelaines anciennes de France.

Sur cette rue, comme sur tant d'autres dans le 18e, s'ouvrent des impasses et des voies privées, parfois méconnues, aux noms souvent pittoresques : passage du Champ Marie, impasse de la Grosse Bouteille (dont le nom provient d'une enseigne), impasse Robert (du nom de son propriétaire), impasse des Pavillons...

Derrière une belle porte cochère avec code, nous avons même découvert un square privé en forme de patio. Heureux bénéficiaires de cet espace vert !

Jean-Yves Sparfel



Françoise Marrié

## On y trouve tout

Voici l'inventaire des commerces de la rue du Poteau : 20 boutiques de vêtements, 12 boucheries-charcuteries (dont 3 chevalines et une musulmane), 9 bars et brasseries plus 4 restaurants et 4 commerces de restauration rapide, 7 marchands de légumes, 6 boulangeries-pâtisseries, 6 coiffeurs et esthéticiens, 4 pressing-laveries, 3 magasins de chaussures, 3 libraires et 3 marchands de journaux, 3 bijouteries-cadeaux, 3 magasins d'optique, 2 pharmacies, 2 fleuristes, 2 bazars, 2 cordonneries-serrureries, 1 grande quincaillerie, 1 brûlerie, 1 chocolatier, 1 poissonnier, 1 fromager, mais aussi 3 supermarchés, 2 hôtels, 1 banque, la Sécurité sociale, etc.

## Le joueur de bonneteau, le pigeon et le mendiant

**E**té comme hiver, il y a toujours un ou deux joueurs de bonneteau sur le boulevard de Clichy. «Deux cartes noires, une carte rouge, regardez bien la rouge. Je les prends, je les pose, je les reprends, je les repose, où est la rouge ? Monsieur, pour 200 francs, où est la rouge ? Mettez un billet de 100 francs, je vous paye les 200... Désolé, c'est la noire, vous avez perdu...»

Été comme hiver, il y a toujours des perdants. Parfois un joueur trouve la rouge, empoche 200 francs, 400. Ne vous y trompez pas : c'est un baron, un compère. Il y a toujours des barons, un, deux, parfois trois ou quatre barons. L'art du bonneteau ne réside pas seulement dans l'habileté du manipulateur, mais aussi dans la ruse des barons, dont le rôle est d'inciter les pigeons à miser le maximum. Il y a toujours des pigeons.

Pendant que le manipulateur regardait ailleurs, le baron a retourné un coin de la carte, c'était la rouge, il a posé le doigt dessus, sorti un billet de 100. Mais le manipulateur est formel : «200, Monsieur, mettez 200 francs si vous voulez jouer.» Le baron se tourne vers le pigeon qu'il a repéré : «Mettez 100 avec moi», dit-il au gogo - qui s'empresse de profiter de l'aubaine. Perdu !

Ce pigeon-ci a perdu 100 francs, puis 200 de plus, et 200 encore - mais cette fois, c'est sûr, il va gagner : hélas ! En tout, en moins de dix minutes je l'ai vu perdre 1 200 francs. Un peu sonné quand même, vexé mais ne voulant pas le montrer, il a fait un sourire, s'est éloigné, a gagné le métro Pigalle. Dans l'escalier du métro un mendiant tendait la main. Il lui a donné une pièce d'un franc. Toujours en souriant.

Noël Monier

## Sabadel expose



Notre ami Sabadel, dont les lecteurs du 18e du mois peuvent voir les dessins chaque mois, expose ses œuvres récentes, peintures et dessins, à l'agence du Crédit Lyonnais, 20 rue des Abbesses, au mois de septembre.

# La fête de la Goutte d'Or

La fête de la Goutte d'Or, en dix ans, est devenue un événement qui dépasse de loin les frontières du quartier. Des spectateurs sont venus de tout Paris le 9 juillet dernier pour applaudir les Tambours du Bronx, comme ç'avait été le cas l'an passé pour les musiciens de Doudou N'Diaye Rose.

Le risque est alors qu'elle ne soit plus ressentie par les habitants du quartier comme leur fête. Conscientes de ce danger, les associations qui l'organisent ont multiplié cette année, du 30 juin au 9 juillet, en plus des spectacles et du cross désormais célèbre, des activités de toutes natures s'adressant aux gens de la Goutte d'Or : tournois sportifs (foot, basket, volley, tennis), concours de chorégraphie pour les moins de 13 ans, scène ouverte aux groupes de musique du quartier, concours de gâteaux, concours de dictée, expositions, etc... Une fois de plus, ce fut un succès.

Plutôt que de parler des vedettes, nous avons choisi de présenter quelques participants de la fête, choisis un peu au hasard, mais représentatifs du caractère populaire très particulier de cette manifestation.

## Premier prix de gâteau

Nadège Bougab, 11 ans, a remporté devant une douzaine d'autres concurrent(e)s le concours de gâteaux. Les huit membres du jury, parmi lesquels un pâtissier, un restaurateur de la rue de la Goutte d'Or, la gérante du supermarché, etc., devaient attribuer des notes pour la présentation et, bien sûr, le goût. Le gâteau confectionné par Nadège (avec l'aide de sa mère, précise-t-elle modestement), avec son décor de feuillages et de fleurs sculpté dans la pâte d'amandes, a été le plus apprécié. Au fond de la salle, les gamins du quartier, venus nombreux, attendaient impatiemment la fin de la proclamation des résultats.. pour pouvoir manger les gâteaux !

## La doyenne des 10 kilomètres

Mme Lamothe a 72 ans. Elle habite Cachan, mais c'est une habituée du cross de la Goutte d'Or auquel elle participe depuis plusieurs années, comme d'ailleurs à d'autres courses comparables : elle court en compétition en moyenne une fois par mois. Le cross de la Goutte d'Or comporte trois

courses : 10 km, 5 km et 2 km (cette dernière plutôt destinée aux enfants). Mme Lamothe court le 10 km. Le gagnant, Abdel Talbani, qui habite «la plupart du temps» à la Goutte d'Or, rue de Suez, a mis 32 minutes pour courir ces 10.000 mètres d'un circuit très difficile, avec notamment deux montées qui faisaient très mal aux jambes. Mme Lamothe, bien entendu, est arrivée bien après lui, mais elle était loin d'être dans les derniers. Elle



Mme Lamothe, 72 ans



Les quatre de Barbès-Family



Nadège et son gâteau

a commencé à courir en compétition à l'âge de 56 ans et compte bien continuer aussi longtemps que possible. D'abord pour la santé, dit-elle, ensuite pour le plaisir.

## Le rap de Barbès-Family

Les quatre membres du groupe *Barbès-Family*, quatre jeunes qui se sont connus dans le quartier, chantent surtout pour exprimer ce qu'ils ressentent ; le vedettariat n'est pas leur souci, disent-ils. Ils passaient sur la grande scène du square Léon le dimanche 9 juillet, en avant-première des *Tambours du Bronx*. Pour beaucoup, ils ont été une découverte : dans cette forme de musique, le rap, où le risque est grand de se répéter ou de répéter ce que font les autres, ils ont su trouver un ton original, sincère, prenant. On espère les revoir.



## Ça s'est passé en août et en septembre

### 1429 Jeanne d'Arc à La Chapelle

En septembre 1429, l'armée commandée par Jeanne d'Arc s'installe à La Chapelle, avec l'intention de reprendre Paris aux Anglais. Jeanne a 17 ans, en quelques mois elle vient de retourner la situation dans la guerre entre Anglais et Français. Elle a délivré Orléans le 29 avril, remporté la retentissante victoire de Patay, repris Auxerre, Troyes, Châlon, fait sacrer Charles VII à Reims le 17 juillet. Mais Paris reste aux mains des Anglais. Depuis des semaines Jeanne attendait l'accord du roi pour l'attaquer. La voici enfin face aux remparts de la capitale.

Elle attend les troupes du roi - qui ne viennent pas. Charles VII tergiverse, comme il l'a toujours fait. Enfin on annonce qu'il approche, il va

camper à Montmartre. Jeanne passe la nuit du 6 au 7 septembre en prière dans la chapelle qui se trouvait à l'emplacement de l'actuelle église St-Denys-de-la-Chapelle, et le 7 elle lance ses troupes à l'assaut. Mais, blessée par une flèche en tentant de franchir les fossés, elle doit être évacuée, ses soldats refluent en désordre. Et tandis que, sous sa tente à La Chapelle, elle prépare un second assaut, un envoyé de Charles VII lui annonce que le roi, sans combattre, a décidé la retraite et se replie vers la Loire.

L'épopée victorieuse de Jeanne est finie, désormais les échecs seront plus nombreux que les victoires - jusqu'en mai 1430 où elle sera faite prisonnière devant Compiègne et livrée aux Anglais.

### 1534 Ignace de Loyola fonde les Jésuites dans la crypte de Montmartre

Le 15 août 1534, sept jeunes gens grimpent les pentes de la Butte Montmartre. A leur tête, le plus âgé est un Espagnol de 43 ans, Ignace de Loyola, qui depuis une douzaine d'années a décidé de consacrer sa vie à la religion et est venu à Paris parfaire ses études de théologie. Là il a connu ses six compagnons (parmi lesquels le Navarrais François Xavier) et les a convaincus de se joindre à lui.

Dans la crypte du «Martyrium»

qui jouxte l'abbaye de Montmartre (aujourd'hui rue Yvonne Le Tac), ils prononcent un vœu : ensemble ils iront en pèlerinage à Jérusalem - et s'ils n'y parviennent pas, ils demanderont au pape de les envoyer où bon lui semblera.

Ce vœu d'agir ensemble pour la foi, et de se soumettre entièrement à la volonté du pape, est considéré comme l'acte fondateur de la Compagnie de Jésus, autrement dit les jésuites.

### 1794 Claude Chappe installe son télégraphe à Montmartre

En avril 1793, l'assemblée de la Convention adopte le projet de l'ingénieur Claude Chappe, de créer un système de communication rapide à longue distance : le télégraphe. Il s'agit d'installer de loin en loin, sur des hauteurs de préférence, des appareils formés de bras d'acier articulés, capables de transmettre des signaux optiques correspondant à des mots.

Il faudra un an pour installer la première ligne de télégraphe entre Paris et Lille. Le poste central du télégraphe est situé au Louvre, et le premier relais à Montmartre, sur une

tour (d'ailleurs très laide) bâtie au-dessus de l'abside de l'église St-Pierre. Le premier télégramme officiel est transmis le 1er septembre 1794, passant de relais en relais de Lille jusqu'à Montmartre et Paris. Il annonce la reprise aux armées autrichiennes de la ville de Condé-sur-Escaut : «Condé restitué à la République. La reddition a eu lieu ce matin à 6 heures.» Signé Lazare Carnot. La tour du Télégraphe à Montmartre sera détruite par un incendie en 1844. La ligne de télégraphe elle-même sera désaffectée en 1864.

N. M.

## 27 septembre : la Générale des Théâtres du Grand Montmartre

Les huit salles de théâtre qui se sont associées, sous le nom de *Théâtres du Grand Montmartre*, pour éditer en commun chaque trimestre leur programme, et pour offrir aux spectateurs un certain nombre de services et d'avantages (en matière de tarifs notamment), organisent **mercredi 27 septembre 1995, de 16 h à 19h, au Trianon, 80 bd de Rochechouart**, une «Générale» commune au cours de laquelle ils présenteront, de façon vivante et amusante, leurs projets pour la saison 1995-96, avec notamment des jeux et représentations pour les enfants et pour les adultes.

Ces huit théâtres sont : *Dix-Huit*

*Théâtre* (16 rue Georgette Agutte), *Espace Acteur* (14 bis rue Ste Isauze), *Montmartre Galabru* (4 rue de l'Armée d'Orient), *l'Atalante* (10 place Charles Dullin), *le Lavoisier Moderne Procréart* (35 rue Léon), *le Tremplin* (39 rue des Trois Frères), *le Trianon* (80 bd Rochechouart), *la Halle St Pierre* (2 rue Ronsard).

Ils ont créé, pour les habitants du 18e, la *carte privilège* qui, pour 100 F, donne droit à des réductions toute l'année sur les prix d'entrée (généralement de moitié). On peut se procurer cette carte, ainsi que les programmes édités trimestriellement, dans chacun des théâtres ainsi qu'au *Syndicat d'initiative*, pla-

## Demandez le programme

### THEATRE

● **L'Atelier** (place Charles Dullin, tél. 46 06 49 24) : jusqu'au 15 octobre, *Fin de partie*, de Samuel Beckett, avec Rufus et Carole Bouquet.

### MUSIC HALL

● **La Cigale** (124 bd Rochechouart, tél. 42 23 15 15) : Le 26 septembre, *Dominique A* avec en première partie *Fred*

*Poulet*. Le 29 sept., *Pascal Obispo*. Les 12 et 13 oct., *Hubert Félix Thiéphaine*. Le 16 oct., *Princesse Erica*.

● **Le Divan du Monde** (75 rue des Martyrs, 42 55 48 50) : Le 15 sept., soirée (afro-jazz avec *Manchild*, rap, reggae, etc.). Le 24 sept. 18 h, *Summer Thang*. Chaque mercredi (sauf le 27), soirée disco-dance-soul.

## PAPETERIE LIBRAIRIE PRESSE

17, RUE MARCADET PARIS 18<sup>e</sup>  
TEL : 46 06 89 24

Articles de papeterie, fournitures de bureau, journaux, magazines et livres

### Travaux photo

(1 F la photo couleur brillant, développement 19, 50 F)

PHOTOCOPIE A 0,40 F TTC  
Service Télécopie (FAX)

OUVERT TOUS LES JOURS  
DE 7 H A 20 H 30  
DIMANCHE DE 8 H 30 A 19 H 30

OFFRE EXCEPTIONNELLE  
POUR LECTEURS DU 18<sup>e</sup> DU MOIS :  
un stylo Pilot V5 ou V7 est offert pour l'achat du 18<sup>e</sup>  
du mois ou pour 50 F d'achat (hors jeux de Loto)

Offre limitée au 31.10.1995

# Les rentrées scolaires de Marcel, apprenti menuisier, de 1945 à 1948

Octobre 1945, rentrée des classes au Centre professionnel industriel, 55 rue de la Chapelle (devenu aujourd'hui collège Marx Dormoy)... Cinquante ans plus tard, Marcel se souvient.

Le jour de cette rentrée 1945, après que les futurs apprentis menuisiers eurent pénétré dans le hall communal où le concierge les observait depuis sa loge, le directeur les accueillit par un discours sur la guerre et ses atrocités, et demanda une minute de silence à la mémoire du jeune Bernadat, un de ses anciens élèves assassiné et brûlé avec une douzaine d'autres adolescents par les Allemands, le 26 août 1944 à Chelles (Seine-et-Marne).

Pour Marcel Bertoche, alors âgé de 15 ans, qui venait de Vaires (Seine-et-Marne), commune voisine de Chelles, et qui abordait sa première année d'apprentissage, cet événement est à jamais inscrit dans sa mémoire. Il se souvient que dans les années qui suivirent, «à la fin de chaque cycle scolaire, en prévision des commémorations du mois d'août», cette cérémonie se répétait.

Le Centre industriel, essentiellement destiné aux garçons qui, à la fin de la guerre, ne trouvaient pas d'embauche comme apprentis chez les patrons, formait, après trois années d'études couronnées par un CAP, au métier de menuisier-charpentier.

En 1945, le métro «rare, sale et bondé» fonctionnant plus ou moins bien, Marcel faisait chaque jour à pied l'aller-retour gare de l'Est-rue de la Chapelle via Barbès. Dans les rues, «la circulation était très fluide, il y avait peu de voitures à moteur et quelques charrettes de livraison tirées par des chevaux», se souvient notre ami, maître ébéniste à la retraite.

## Il fallait apporter son pain

Sur les vingt élèves de sa promotion, seuls cinq étaient motivés par la menuiserie. Les autres, fils de commerçants pour le plupart, «tuaient le temps» à l'école. Les plus fûtés s'adonnaient à la revente de surplus, de chewing-gum et de cigarettes américaines.

Bien déterminé à décrocher son diplôme en tête du peloton, Marcel n'en était pas moins un jeune homme en pleine croissance, constamment affamé (c'était une des plus dures années de «restrictions»), et qui appréciait la pause de 10 h où il entamait allègrement le pain du déjeuner. Car «à l'époque, il fallait amener son pain à l'école, mais pour le reste la nourriture à la cantine était suffisante», dit-il, évoquant la vieille servante équipée d'une poussette à trois roues où trônaient deux énormes marmites chargées de nourriture qu'elle servait à la louche au réfectoire à l'heure du déjeuner.

Au cours de ces trois années d'étude dans le 18e, ponctuées de trajets quotidiens, du lundi au samedi inclus (gare de l'Est - la Chapelle - Château Rouge), Marcel et ses copains s'offraient chaque mercredi une partie de baby-foot ou sur un des premiers flippers (qu'on appelait alors



Marcel (à droite) et ses copains dans la cour du centre professionnel, en 1948, rue Budin

«billards électriques»), dans une salle de jeux, aujourd'hui disparue, jouxtant le théâtre des Bouffes-du-Nord. Jeune homme aux cheveux courts soigneusement lissés alors que d'autres portaient déjà des cheveux longs graissés «à l'huile de moteur, la brillantine était rare», Marcel dépensait ses 5 francs d'argent de poche hebdomadaire pour une partie, décrochant parfois «un jeu gratuit».

Octobre 1946 : les cours sont transférés à l'école de garçons et filles du 5 rue Pierre Budin. Séparés des jeunes filles, les apprentis qui commençaient à apprendre la charpente, travaillent en ateliers au rez-de-chaussée, face à une grande cour bordée d'arbres et comportant quelques latrines «à la turque» dont les portes ne ferment pas.

(Cette école de deux étages aux murs de brique rouge et aux volets bleus subsiste encore aujourd'hui. Une plaque près de la porte indique «Ecole Goutte d'Or obtenue par la volonté des parents et des enseignants du quartier».)

Au cours des années 46-47, «la vie s'améliore en France mais il faut toujours apporter le pain du déjeuner», raconte Marcel. A l'heure du repas, on assiste au va-et-vient des personnels qui transportent au réfectoire installé face à l'école, au numéro 8 de la rue pavée de gros moellons de pierre, de généreuses gamelles de nourriture dans des charrettes à bras.

## Les garçons séparés des filles

De nos jours, la bibliothèque municipale Gustave Ridon jouxte ce bâtiment abritant des salles de classes. Un soir de 1946, à la sortie, à une enclature du métro Château-Rouge, une femme très maquillée adossée à la porte d'une vieille maison interpelle notre ami ; «Tu viens, chéri?». Agé de 16 ans et novice, Marcel répond : «T'es pas folle ?» et se sauve en courant. Le lendemain, ses copains goguenards s'étonnent que «le bleu ne se soit pas payé une pute». Avec dans l'idée que la prestation coûte entre 20 et 25 F, le jeune homme désargenté est convaincu que «si c'est pour

ressortir sans pantalon, pas question.»

Avril 1947 : les apprentis célèbrent «le Père Cent» (les cent derniers jours du stage). Ils éditent un «faire-part» et projettent une petite fête. La maman du «révérend père Marcel» confectionne un gâteau de Savoie, d'autres de petits plats, les garçons les mieux dotés apportent de l'alcool. Dans l'atelier, on rassemble les établis et on s'amuse avec la bénédiction des professeurs. N'ayant jamais goûté un verre de vin, Marcel, réputé «élève sérieux à la moralité parfaite» comme en attestent ses diplômes, est un peu gai.

## Le cercueil du Père Cent

Le soir venu, on décide d'une balade en groupe rue Ordener. En tête du cortège, Marcel tire au bout d'une sangle le «cercueil» en bois du «Père Cent» parmi les passants et les badauds qui s'amuse de cet équipage insolite.

Mais quand vers 20 h, le groupe légèrement dégrisé parvient à hauteur de la mairie du 18e, il n'est pas question de se quitter. Tout le monde s'engouffre dans le cinéma voisin (disparu depuis). Après avoir vu «les actualités et le documentaire», les fêtards, qui s'étaient cotisés pour la circonstance, décident de déniaiser Marcel. «Moi, je n'avais pas encore en tête de m'émanciper, le dernier train à vapeur quittait la gare de l'Est à minuit et demi et je ne savais pas me repérer dans Paris en dehors de mon trajet habituel», dit-il. Accompagné par ses copains qui n'ont pas réussi à «l'emmener au bordel», le voici attrapant le dernier train. Arrivé à Vaires en pleine nuit, il traîne péniblement son «cercueil» sur quelques kilomètres. Assise sur le seuil de leur maison, sa mère l'attend. Elle ne dit rien. Il est 2 h du matin.

Jacqueline Gamblin

NB : Marcel Bertoche recherche des anciens compagnons d'école (années 45, 46, 47) dont il a gardé un souvenir vivace. Si certains se reconnaissent dans cette évocation, ils peuvent écrire au 18e du mois qui transmettra.